

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 11

24^e année • mercredi 17 mars 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



MANU FRIEDERICH

LES VENDEUSES ONT GAGNÉ!

Les magasins n'ouvriront pas douze dimanches par année. C'est une victoire pour le personnel de la vente et pour Unia, qui se sont mobilisés afin de faire échouer cette attaque menée dans le cadre des discussions sur la Loi Covid-19. Une exigence qui a trouvé un écho sous la Coupole puisque les deux Chambres ont rejeté le projet. Soulagement. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Des profits colossaux grâce à la pandémie

Sylviane Herranz

Faut-il nationaliser la production des vaccins, des tests, des médicaments pour faire face à la pandémie de Covid-19? Faut-il lever les protections des brevets pour empêcher les géants de la pharma de réaliser des profits sur le dos de la population et des Etats? La santé est-elle un droit humain ou une marchandise? Après une année de pandémie et de mesures restrictives, ces questions sont légitimes. Elles surgissent aussi à la lecture du rapport publié récemment par l'ONG suisse Public Eye. Une étude, basée sur près de 3000 publications, qui dénonce «le profit à tout prix» réalisé par les Big Pharma*. Public Eye met en lumière l'hypocrisie tant des géants de la pharma que des gouvernements des pays les plus puissants qui prétendent vouloir faire acte de solidarité avec les plus pauvres. L'ONG dévoile comment ces géants réalisent des profits colossaux, alors que la recherche et le développement de produits contre le coronavirus ont bénéficié de fonds publics gigantesques. Et comment les pays riches, dont la Suisse, protègent ces géants de la pharma, au détriment des populations les plus vulnérables, exposées aux conséquences funestes du Covid-19.

Pour maximiser leurs profits, et ce n'est pas nouveau, les Big Pharma usent de dix stratégies, détaille Public Eye. Parmi elles, la priorisation des recherches en fonction de la rentabilité. Ce qui les porte à développer des produits lucratifs, liés aux maladies chroniques dans les pays du Nord, plutôt que des médicaments permettant, parfois facilement, de guérir celles qui font des ravages dans les pays du Sud, non solvables. A cette première stratégie s'ajoutent l'abus des brevets, le refus de transparence, la socialisation des risques ou encore l'encaissement de fonds publics sans contreparties. Pour l'ONG, ces méthodes expliquent en partie la pénurie mondiale de vaccins et d'autres traitements contre le Covid-19.

Face à ce constat, Public Eye exige du Conseil fédéral que la Suisse soutienne la demande de l'Inde et de l'Afrique du Sud de renoncer temporairement aux brevets, notre pays s'y étant jusque-là farouchement opposé au sein de l'OMC. La Suisse doit aussi appuyer les initiatives de l'OMS pour un accès équitable aux vaccins et publier les contrats conclus avec les fabricants. Public Eye s'adresse également aux géants de la pharma pour qu'ils partagent leurs droits et leur savoir-faire, divulguent les investissements publics et privés effectués pour lutter contre le

Covid-19 et cessent de profiter de la pandémie pour s'enrichir.

Certaines de ces demandes sont relayées dans une motion déposée jeudi dernier au Conseil national par l'élue genevoise Stéphanie Prezioso d'Ensemble à Gauche, avec l'appui de socialistes et de Verts. Le texte «Covid-19: la pandémie ne doit pas être source de profits!» invite le Conseil fédéral à «prendre des mesures visant à assurer la gestion publique de technologies de santé essentielles, développées en partie grâce à des ressources publiques» et à «agir au niveau international pour la libération des brevets concernant les vaccins et traitements contre le Covid-19». Une motion qui tombe à pic, des libéraux-radicaux étant montés aux barricades pour défendre une étatisation d'une ligne de production du vaccin à la Lonza! Seront-ils encore de la partie lorsque la motion sera débattue au Parlement? Dans tous les cas, une chose est sûre: les Etats doivent de toute urgence nationaliser la fabrication des vaccins, des médicaments et fixer les priorités en matière de recherche. Il en va de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population, ici et partout dans le monde. ■

*Disponible sur publiceye.ch

PROFIL

Christophe Pittet, penseur et rêveur actif.

PAGE 2

CONSTRUCTION

Unia épingle un foyer de contagion à Genève.

PAGE 4

HARCÈLEMENT

Six femmes témoignent de leur vécu.

PAGE 5

HISTOIRE



Il y a 150 ans, la Commune de Paris.

PAGES 6-7

«DE LA LUTTE DES CLASSES À LA LUTTE DES PLACES»

D'une curiosité insatiable, le sociologue Christophe Pittet n'a de cesse de penser le monde

Aline Andrey

Facteur, photographe, travailleur social, sociologue. Autant de métiers exercés par une seule et même personne, Christophe Pittet, dont la vie ne peut décidément pas se résumer à ces quelques lignes. Son fil rouge? «La relation à l'autre, le contact avec autrui, au travers d'objets divers, que ce soit la missive, la photographie, le message de l'Etat pour ce qui est de l'action éducative», explique le sociologue et formateur d'adultes, atypique et libre penseur. «J'ai l'âme d'un entrepreneur. Si j'ai les idées, il me manque les millions», rit celui qui crée des espaces de réflexion.

En 2015, Christophe Pittet fonde le Pôle Autonome en Recherche Sociale (PARS), un organisme indépendant de formation et de conseil destiné à accompagner les acteurs des champs du travail social, de l'insertion professionnelle, de la santé et de la formation. «J'aime interroger le social, susciter la curiosité, promouvoir l'étonnement, ne pas tenir les choses pour acquises. C'est ce que j'essaie de faire lors de colloques ou lors de supervision d'équipe durant laquelle j'interroge le sens de leur travail et de leur collaboration.»

Parallèlement, en 2019, l'habitant de Montreux ouvre, dans un château en France, un tiers-lieu culturel baptisé «Dans le ventre de la baleine» pour encourager une pensée critique, en privilégiant un axe artistique et transdisciplinaire. «C'est une sorte de salon littéraire du 18^e, pour prendre un peu de recul afin de penser le monde le temps d'une journée, avec une dimension conviviale et esthétique», explique le penseur. «Mon épouse, épidémiologue de métier, vous dirait que je suis un rêveur. Et c'est vrai, ce projet, c'est un coup de tête!», s'amuse-t-il.

DU MONDE OUVRIER

Issu d'une famille ouvrière et après une scolarité obligatoire où le jeune Vaudois peine à trouver du sens, il choisit le métier de facteur pour écouter ses

études et se sentir indépendant. «Au début des années 1980, on ne travaillait pas avec la même perspective de rentabilité qu'aujourd'hui. Mais, en étant en poste ensuite dans un centre de tri et d'expédition, j'ai découvert la taylorisation. Cela m'a sensibilisé aux réalités sociales, aux trajectoires de classe, et aux rapports sociaux de pouvoir. Toutefois, à l'époque, je n'avais pas les clés pour mettre des mots dessus.» Sa passion pour la photographie l'amène ensuite à travailler pour la presse locale. Un autre univers social et humain s'ouvre à lui, amplifié par de nombreux voyages dans des pays (post-)totalitaires en Amérique latine, ainsi que dans le bloc de l'Est, attiré dans ce monde encore bipolaire par l'autre côté du mur, le socialisme, le collectivisme... Peu à peu, sa conscience politique s'aiguise, son sens critique aussi. Au point d'entrer, en cours d'emploi, à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. Trois ans ne suffisant pas à assouvir son appétit de savoir, Christophe Pittet poursuit avec un cursus en sociologie à Strasbourg. Parallèlement, il est travailleur social dans la prison pour femmes de Lonay où il use de la photographie comme d'un vecteur structurant et émancipateur. Ce projet intitulé «De l'ombre à la lumière» débouche sur un livre et des conférences.

CHANTRE DU COLLECTIF

Christophe Pittet travaillera ensuite dans différentes institutions, notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle. Mais se sent rapidement en porte-à-faux avec le système. «Les politiques sociales sont devenues très psychologisantes. On fait porter toute la responsabilité d'un destin sur la personne, avec des solutions individuelles, de développement personnel, de yoga ou de méditation, comme si le collectif et le contexte n'existaient plus.» Critique du *new public management*, il décrypte la transformation des modes de production, «de la lutte des classes à la lutte des places» (en référence au

livre de Michel Lussault). «On forme des jeunes pour les adapter à la rentabilité, pour quel marché du travail et quelle durabilité? Assiste-t-on à la fin des collectifs, de l'idée d'équipe, peut-être même de l'histoire du salariat au profit d'une pluri-activité qui ne se fonde pas que sur le travail, mais aussi sur l'engagement citoyen?», questionne-t-il toujours en quête de débats. S'il ressent un certain désenchantement du monde, le penseur ne dépose pas les armes.

Freiné en 2020 dans son foisonnement de projets, il a dû annuler le pro-

gramme de son tiers-lieu culturel. A la place, il a proposé à ses futurs invités, ainsi qu'à d'autres artistes, chercheurs, directions de musée et de festival, de Suisse et de France, d'écrire sur ce qui deviendra le titre de l'ouvrage: *A quoi sert (encore) l'art en temps de crise sanitaire?** «Les différents intervenants proposent une pluralité de points de vue. Pour ma part, je dirais que l'art est utile quant à son potentiel de critiques face aux politiques néolibérales», explique Christophe Pittet qui précise, dans l'introduction du livre: «L'art participerait alors à résister à la puissance de

l'argent qui, dans sa visée utilitariste, transformerait l'individu en un objet manipulable. Cette expression de résistance représenterait un mouvement de contre-culture qui redonnerait du pouvoir au peuple afin de préserver les valeurs de la démocratie.» ■

**A quoi sert (encore) l'art en temps de crise sanitaire?*, sous la direction de Christophe Pittet, Editions Téraèdre, 2020.



Christophe Pittet, un rêveur actif.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Le cœur des cailloux
faisait
des ronds dans l'eau.

VICTOIRE: LES MAGASINS N'OUVRIRONT PAS DOUZE DIMANCHES!

Soulagement pour le personnel de la vente. Le Conseil national a enterré la proposition scandaleuse d'élargir le nombre d'ouvertures dominicales autorisées par année



Les vendeuses et leur syndicat, représenté notamment par sa présidente Vania Alleva, se sont mobilisés le 4 mars dernier devant le Palais fédéral à Berne. Ils se sont adressés aux parlementaires pour exiger qu'ils renoncent à cette nouvelle attaque contre le personnel de la vente. L'action a payé!

Propos recueillis par **Sylviane Herranz**
Photos Manu Friederich

C'est de justesse, par 96 voix contre 93 et 4 abstentions, que le Conseil national a rejeté, le 8 mars dernier, la proposition d'autoriser les cantons à ouvrir les magasins douze dimanches par année contre quatre actuellement. Une proposition débattue dans le cadre de la Loi Covid-19. Après le refus du Conseil des Etats le 4 mars, cette décision enterre le projet, surgi en commission parlementaire juste avant la session sous le prétexte de «renforcer le commerce de détail». Lors du débat au Parlement, le socialiste vaudois Samuel Bendah a rappelé l'engagement en pre-



mière ligne du personnel de la vente qui, comme dans les soins, a pris des risques pour sa santé afin d'assurer à tous l'accès aux produits nécessaires durant le confinement. Un engagement que la droite bourgeoise entendait «remercier» avec sa proposition d'élargir les ouvertures dominicales en 2021 et 2022. «Introduire la possibilité de travailler le dimanche, pour des gens qui sont au front, dans une loi qui n'a pour objectif que d'aider les gens touchés par la crise, c'est ajouter l'insulte à l'injure», s'est indigné l'élue, appelant à rejeter l'amendement.

La veille, lors des scrutins du 7 mars, 53,9% des citoyens bernois rejetaient la volonté d'ouvrir, au niveau cantonal, quatre dimanches par année au lieu de deux. Dans le canton de Zoug, 65,24% des votants disaient non à une extension des horaires la semaine de 19h à 20h et de 17h à 18h le samedi. Pour les vendeuses et vendeurs, et pour Unia qui a fait pression sur les élus fédéraux, ces résultats et l'abandon du projet des douze dimanches sont un grand soulagement. Réaction de Véronique Polito, en charge du secteur tertiaire au Comité directeur d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment appréciez-vous le rejet par le Conseil national des ouvertures douze dimanches par année?

C'est une excellente surprise. La proposition risquait de passer, les Vert'libéraux allant voter compact, le PLR également et l'UDC étant en grande partie pour... Finalement, elle a été refusée avec 3 voix d'avance du bon côté! Je pense que les votes de Berne et de Zoug le dimanche 7 mars ont joué un rôle important. Notamment celui de Berne où la votation n'était pas gagnée en ville et où le rejet a été très net. Unia avait fait un grand travail de sensibilisation. Au National, quelques bourgeois bernois et romands ont changé de camp ou se sont abstenus. Les deux scrutins cantonaux ont donné le ton du ressenti de la population, même si à Zoug il s'agissait d'une extension des horaires.

Ce projet d'élargir le travail dominical est-il bien enterré?

Oui, et c'est une belle victoire pour le personnel de la vente qui était directement concerné. Mais il est clair que les milieux bourgeois reviendront à la charge. Cette thématique de l'extension des horaires est récurrente et nous occupe en permanence. Que ce soit sur le front des dimanches, des jours fériés, des extensions des ouvertures en semaine ou le samedi et du débat sur les zones touristiques, comme c'est le cas actuellement à Fribourg, Saint-Gall et Zurich. D'autres attaques sont aussi en cours, par exemple à Genève avec la volonté d'ouvrir trois dimanches, sans convention collective de travail (CCT). C'est un dossier où nous sommes toujours actifs, tant à l'échelle nationale que régionale. Au niveau suisse, le précédent combat avait été de nous opposer à la nouvelle Loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins, la LOMag, qui a elle aussi été enterrée par le Parlement, en 2016. Le projet voulait une extension des horaires dans tout le pays.

Comment éviter ces déréglementations et améliorer les conditions de travail dans la vente?

Au lieu de démanteler les protections des vendeuses et des vendeurs et de demander plus de flexibilité, il faudrait réguler leurs conditions de travail, avec davantage de CCT. Ces dernières sont hélas! en train de perdre du terrain, comme on le voit à Genève où le patronat a remis en cause le partenariat social. Face à cette situation, nous devons réfléchir à une extension du salaire minimum tel que celui de 23 francs de l'heure instauré à Genève, ou celui de Neuchâtel où une CCT est aussi en vigueur. Une initiative a d'ailleurs été lancée à Bâle. Face au blocage du partenariat social, la question va devoir se poser dans d'autres cantons, le salaire minimum étant un facteur important pour augmenter les salaires non seulement des vendeuses et vendeurs, mais des salariés de toutes les branches où les femmes sont les plus nombreuses et les moins bien payées. ■

Un rapport bidon pour justifier des ouvertures dominicales

Le Conseil d'Etat genevois veut imposer une extension des horaires des commerces dans le canton avec des arguments bien minces

Jérôme Béguin

À Genève, le Conseil d'Etat cherche à imposer trois ouvertures dominicales des commerces par an. Début février, il a adopté à cette fin un projet de modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins et l'a transmis au Grand Conseil. Unia et le Sit, les deux syndicats qui organisent le personnel de la vente, ont dénoncé un «projet de loi de la honte» (lire notre édition du 17 février). Présenté dans un rapport du Conseil d'Etat, les arguments justifiant cette extension des horaires sont désormais connus et ils apparaissent bien minces.

Force est de constater que le document du Conseil d'Etat ne se base sur aucune analyse sérieuse ni enquête indépendante. Il s'appuie uniquement sur un rapport demandé aux trois associations patronales de la branche actives sur le canton, la Fédération du commerce genevois, le Trade club et la Nouvelle organisation des entrepreneurs. Dans ce rapport, celles-ci tirent, sur quatre pages, un bilan dithyrambique des ou-

vertures ayant eu lieu les dimanches 15 et 22 décembre 2019 et 30 août 2020. En mai 2019, le peuple avait en effet accepté une ouverture dominicale trois fois par année durant une période expérimentale de deux ans. Les associations patronales demandent au gouvernement de pérenniser le dispositif. Car, selon elles, les deux ouvertures dominicales en décembre 2019 auraient amené «une réelle bouffée d'oxygène». Elles pèseraient près de 9% du chiffre d'affaires réalisé entre le 10 et le 24 décembre, qui aurait ainsi progressé de 6% durant cette période et de 2,5% pour l'ensemble du mois de décembre. S'agit-il d'une croissance par rapport à novembre 2019 ou à décembre 2018? Le document patronal ne le précise pas, les méthodes de calcul utilisées restent obscures et les services de l'Etat n'ont pas pris la peine de demander des explications. De toute façon, rien ne prouve que cette progression n'aurait pas été réalisée sans ces ouvertures dominicales. Le rapport patronal évoque encore des magasins, qui, disposant de parkings avec identification des plaques, auraient, eux,

enregistré «une forte hausse» de véhicules provenant de France et du canton de Vaud. Mais là encore, les données manquent pour tirer de réelles conclusions. Quant au 30 août 2020, il aurait vu «une belle fréquentation» dans les magasins, jurent les associations d'employeurs, qui se gardent cependant de fournir des chiffres sur cette journée. Précisons que ces trois associations patronales ne représentent pas tous les commerçants. Elles se désolent d'ailleurs «que de nombreux magasins aient malheureusement décidé de rester fermés» durant ces trois jours de test. Les chiffres d'affaires avancés ne représentent pas l'ensemble du commerce genevois, ils ne tiennent notamment pas compte des magasins habituellement ouverts le dimanche, comme les boulangeries et les épiceries familiales, qui ont certainement vu leurs ventes diminuer. Ouvrir le dimanche est avant tout dans l'intérêt des grandes surfaces, les promoteurs de la nouvelle loi ne s'en cachent d'ailleurs pas: l'idée est de faire pièce à la concurrence de la France voisine où des centres commerciaux sont en par-

tie ouverts le dimanche. Le petit commerçant, lui, n'est pas vraiment concerné. Reste que le tourisme d'achat est d'abord motivé par les prix et ça le rapport n'en parle pas.

L'IMPARTIALITÉ DE L'ÉTAT MISE EN CAUSE

Faute d'une véritable étude, il est impossible d'affirmer que les ouvertures dominicales sont positives pour l'économie et favorables à l'emploi. Il est difficile de faire confiance à des associations patronales qui donnent l'impression de rejouer la comédie de la nocturne du jeudi. Voulue par les milieux patronaux et introduite en 2002, cette prolongation à 21h n'a visiblement jamais été rentable. Elle est aujourd'hui supprimée en douce dans le nouveau projet de loi. C'est le second aspect du projet du Conseil d'Etat: l'heure normale de fermeture des magasins serait fixée tous les jours à 19h, à l'exception du vendredi maintenue à 19h30. Ce qui prolonge les horaires du samedi de 18h à 19h. Le rapport du gouvernement n'aborde même pas la question, comme s'il ne s'agissait que d'un point de détail. «Se-

lon notre comité vente et tous les retours que nous avons des vendeuses et des vendeurs, la perspective de travailler une heure de plus le samedi est pire que les ouvertures dominicales», assure Pablo Guscetti. Le secrétaire syndical explique que dans la vente, le samedi est la journée la plus rude et qu'il est difficile d'obtenir un congé ce jour-là.

Si Unia, le Sit et la Société des employés de commerce ont bien été interrogés, le Conseil d'Etat a totalement ignoré leur point de vue. Son rapport suscite des interrogations sur l'impartialité de l'Etat.

Un bilan de la nocturne et une étude indépendante analysant les avantages et les inconvénients d'une adaptation des horaires et des ouvertures dominicales n'auraient pas été superflus. Ce n'est pas comme si Genève ne disposait pas d'universitaires pour la réaliser... Et, pour bien faire, les conséquences pour le personnel d'un éventuel changement auraient dû être négociées avec les syndicats. ■

UNIA ÉPINGLE UN FOYER DE CONTAGION SUR UN CHANTIER GENEVOIS

Le syndicat a découvert une situation très difficile sur le chantier des Allières, où les cas de Covid-19 se sont multipliés

Jérôme Béguin

Unia Genève a débusqué un foyer de contagion sur le chantier des Allières, où l'on construit quatre immeubles qui abriteront 300 logements à deux pas de la gare des Eaux-Vives. Pas moins de sept salariés de Belloni, l'entreprise principale membre du groupe Frutiger, et quatre travailleurs de sociétés sous-traitantes ont été testés positifs au Covid-19. Le syndicat dénonce le manque de mesures de protection et la promiscuité provoquée par des infrastructures non conformes.

«Nous avons découvert avec stupéfaction que onze travailleurs mangeaient

ensemble dans une même baraque. Ils étaient certes séparés par des plexiglas, mais cela n'empêche pas l'air de passer. Onze, c'est déjà trop en temps normal, mais lorsqu'autant de cas Covid sont déclarés, c'est inacceptable», s'empare José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève.

De plus, une autre baraque faisant office de réfectoire pour les employés des sous-traitants, une équipe de coffreurs et une de ferrailleurs, était aussi utilisée comme vestiaire. «Le règlement genevois des chantiers est pourtant clair: les locaux servant à se changer doivent être séparés de ceux utilisés pour déjeuner et se reposer.» Unia a signalé ces problèmes à Belloni

qui n'a pas réagi. Le syndicat a dû saisir l'entreprise générale pour que Belloni s'engage à mettre en place des mesures sanitaires supplémentaires.

LE FOYER DE CONTAGION LE PLUS IMPORTANT RENCONTRÉ

Selon José Sebastiao, un cluster pareil n'est pas chose courante. «Il s'agit même du foyer de contamination le plus important que nous ayons rencontré depuis le début de la pandémie. Face à ce cas exceptionnel, l'employeur aurait dû prendre des mesures exceptionnelles afin que les travailleurs soient séparés les uns des autres lorsqu'ils mangent. S'il faut installer dix baraques, l'employeur doit le faire, c'est son devoir. De même que d'organiser le travail de manière à ce que les salariés puissent maintenir la distanciation sociale.»

Au lieu de cela, Belloni a adressé aux malades une lettre jugée culpabilisante par le syndicat. «Nous avons demandé à la société d'annuler ce courrier et, si elle ne le fait pas, nous agirons en conséquence. Nous ne pouvons tolérer qu'une entreprise rende responsables les travailleurs de ses propres manquements.»

«Nous rencontrons souvent des situations où les mesures de protection et d'hygiène font défaut, mais jamais de cette ampleur, conclut le syndicaliste. En général, les entreprises se mettent à notre demande en conformité. Reste qu'il devrait y avoir plus de contrôles et surtout ceux-ci devraient être menés avec plus de rigueur.»

Déterminé à faire respecter les mesures de protection de la santé, Unia Genève promet de poursuivre sa tournée des chantiers. ■



Bien que les travailleurs soient séparés par des plexiglas, le peu de distance et le manque d'aération dans un espace exigu sont des facteurs importants de contamination.



Unia se bat pour que les ouvriers de la construction soient protégés des risques de contracter le virus. Ce foyer de contamination découvert sur le chantier des Allières aux Eaux-Vives est le plus important depuis le début de la pandémie.

ANNONCES

Ensemble pour un monde du travail plus juste

syndicom est le principal syndicat des branches de la logistique, des télécoms, des médias, et de l'industrie graphique. Il compte dans tout le pays plus de 30'000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde.



Nous recherchons pour entrée en fonction immédiate ou à convenir un-e

Secrétaire régional-e (80%) Secteur Logistique

Lieu de travail: Lausanne. Régions d'activités Valais et Fribourg.

En tant que secrétaire régional-e du secteur Logistique, votre champ d'activité principal porte sur les entreprises de distribution (La Poste, DHL, DPD...), coursiers à vélo et distributions de journaux matinaux. Vous défendez le mouvement syndical avec conviction et enthousiasme. Vos tâches consistent à créer un réseau syndical qui défend les intérêts de la branche et revendique des conditions de travail dignes. Vous syndiquez, organisez et défendez les employés de la branche. Votre sens de la communication vous permet d'établir le contact avec des personnes de tous horizons. Vous menez des projets et des campagnes et êtes responsable de leur mise en œuvre.

Nous recherchons un-e collègue qui fasse preuve d'initiative et d'autonomie, avec le profil suivant:

- formation professionnelle achevée ou diplôme d'une école spécialisée
- expérience dans le travail syndical ou associatif (comme militant ou professionnel)
- excellentes compétences communicatives et sociales
- conviction pour la défense des intérêts syndicaux
- intérêt pour les questions politiques en lien avec la branche
- esprit d'initiative
- capacité à travailler de manière autonome
- esprit d'équipe
- capacité à négocier et à s'imposer
- bonnes connaissances du français parlé et écrit
- permis de conduire cat. B.

Le temps de travail à 80% s'organise sur 4 jours, mais vous acceptez une certaine flexibilité et de travailler si nécessaire tôt le matin, le soir et le week-end. **Votre lieu de travail est Lausanne (bureau), mais votre terrain d'action est principalement les cantons du Valais et de Fribourg.** Les bureaux de syndicom dans ces deux cantons permettent d'organiser les jours de travail sur place de manière efficace et flexible.

syndicom offre non seulement des activités variées dans un environnement professionnel agréable, mais aussi d'excellentes conditions de travail.

Pour promouvoir l'équité dans l'équipe concernée, nous encourageons tout particulièrement les femmes à se porter candidates à ce poste.

Etes-vous intéressé-e? Alors envoyez-nous votre dossier de candidature complet d'ici au **28 mars 2021** à personal@syndicom.ch ou à syndicom, division du personnel, Monbijoustrasse 33, 3011 Berne.

En cas de questions, nous vous remercions de vous adresser à:

Dominique Gigon, responsable régional romand, tél. 076 466 45 53.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Renuwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicite_pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

**L'heure est venue
Pour une 13^e rente AVS
Pour mieux vivre à la retraite**

**Signez maintenant
www.AVSx13.ch**

AVS x13
**Notre travail
mérite de bonnes rentes**

«LE GÉRANT M'A DIT QUE J'ÉTAIS UN "JOLI MORCEAU"»

Six femmes victimes de harcèlement sexuel, qui se battent avec Unia pour faire cesser ces agissements, témoignent de leur douloureuse expérience

Jérôme Béguin

Unia Genève a saisi l'occasion du 8 Mars pour donner un coup de projecteur sur le harcèlement sexuel au travail. Six femmes, employées dans les secteurs de la restauration et des soins, se battent avec le syndicat pour faire cesser ces agissements. Elles ont accepté de témoigner de leur douloureuse expérience. Parmi elles, Claire*, qui a travaillé dans un fast-food: «Lors de l'entretien d'embauche, le patron m'avait prévenue: les garçons sont un peu lourds, mais ils sont gentils... J'ai découvert en réalité une ambiance malsaine où le harcèlement sexuel est banalisé. Toutes les femmes sont observées, subissent des commentaires sur leur physique et des attouchements comme des mains sur l'épaule ou des câlins non désirés. Et tous les hommes y participent. Je me suis dit que je n'allais jamais réussir à tenir, mais je ne pouvais pas me permettre de quitter cet emploi, alors, comme mes collègues, je m'y suis faite. J'ai réussi à mettre une distance avec les hommes et j'ai été cataloguée de féministe.» Ce qui n'empêchait pas la jeune femme d'endurer presque chaque jour des commentaires. «Par exemple, si je me maquillais, on me demandait pour quel homme je l'avais fait.»

HARCELÉE QUOTIDIENNEMENT

Actuellement en arrêt maladie, Claire a quitté cet emploi. À l'instar de sa collègue Sophie*, qui a préféré livrer un témoignage par vidéo. Un an après les faits, cette jeune femme peine encore à partager son vécu. «Je me suis toujours considérée comme une femme forte, j'ai fait l'armée. J'ai déjà connu bien sûr des mecs qui n'attendent que ça, mais je n'ai jamais eu de problèmes, je disais stop et ça s'arrêtait. Mais quand j'ai commencé dans ce fast-food, j'ai compris que cela serait différent.» Sophie y sera harcelée quotidiennement par trois hommes pendant plusieurs mois.

«L'un deux est manager, il me demandait tous les jours comment ça se passait au lit avec mon copain, c'était très embarrassant pour moi. A plusieurs reprises, j'ai souffert de mal de dos, il me proposait des massages, il faisait des gestes déplacés. Un autre collègue me disait tous les jours que j'allais tomber amoureuse de lui. Je leur ai dit que ça me rendait mal à l'aise, mais ça n'a servi à rien. Je n'ai rien dit à mon petit ami. J'ai pété les plombs, je me suis mise en arrêt, j'ai appelé le directeur pour lui dire que je ne voulais plus bosser. Il a parlé d'un malentendu et a mis la faute sur moi.»

«Nous sommes allées ensemble au syndicat. Unies, c'était moins dur d'en parler, nous nous sentions plus fortes», explique Claire. «Ce qui est grave, c'est que la direction, bien qu'au courant des faits, n'avait pris aucune mesure», relève Camila Aros, secrétaire syndicale d'Unia Genève.

LIBÉRER LA PAROLE

La même mésaventure est arrivée à Sarah* dans une chaîne de restauration rapide concurrente. «Quand je suis entrée dans cette boîte, j'ai halluciné. C'était une zone de non-droit. Le gérant engageait essentiellement des filles avec des physiques avantageux, il fallait faire des courbettes à son manager pour avoir des heures de travail. Les managers hommes avaient le droit de tout dire aux femmes, il fallait être charmante avec eux, gracieuse, dans la séduction. C'était du harcèlement sexuel au niveau des mots. Par exemple, le gérant m'a dit que j'étais un "joli morceau"», raconte cette jeune maman de deux enfants. «Tout le monde acceptait l'inacceptable. Je suis passée par des périodes de déprime, de colère, cela a posé des problèmes dans mon couple car j'ai caché la situation à mon compagnon. Lorsqu'il l'a appris, il a voulu casser la gueule à mon manager.» Sarah a préféré aller trouver Unia. «Ce n'était pas facile, mais il est très impor-



JÉRÔME BÉGUIN

Sarah, Claire et Maria devant l'entrée d'Unia Genève, trois des six femmes qui ont eu le courage de se battre contre le harcèlement sexuel et de témoigner.

tant de libérer la parole.» Le manager a été licencié et le gérant a écopé d'un avertissement. «Tous les managers ont changé de comportement, c'est génial, je remercie Unia.» N'ayant toujours pas décroché un contrat avec des heures garanties, la jeune femme se sent tout de même «un peu mise au placard».

HARCELEUR PROTÉGÉ PAR LA DIRECTION

Dans un restaurant d'une autre chaîne nord-américaine, c'était pire encore. «Notre manager a harcelé sexuellement la plupart d'entre nous. Il nous draguait, nous envoyait des messages ou nous appelait en dehors du travail. Dès qu'on mettait des limites, il devenait agressif et insultant, il nous rabaisait devant les autres et nous pénalisait sur les plannings», assure Pauline* dans un témoignage écrit. Cristina*, une collègue, en a été atteinte dans sa santé: «J'ai éclaté en larmes à de nombreuses reprises en sa présence. J'ai subi une telle violence de sa part que j'ai dû consulter un psy, j'ai fait des crises de panique, j'ai été pendant deux mois en arrêt.»

«Le déclic qui nous a fait contacter Unia, c'est que cette personne allait devenir directeur. On ne pouvait pas imaginer travailler sous ses ordres, il allait avoir tous les pouvoirs sur nous», relate Pauline. Malgré des dizaines de témoignages à l'encontre du manager, la direction voulait le garder. Le syndicat a dû saisir les responsables internationaux de la chaîne pour qu'il soit licencié.

Dans cette affaire, les victimes ont pu se regrouper pour agir. «Pour les cas individuels, c'est plus compliqué, beaucoup de femmes que nous recevons à Unia n'osent pas aller plus loin par peur des représailles», indique Camila Aros.

Employée d'un EMS et victime d'une agression sexuelle dans un couloir, Maria*, elle, a passé la porte du syndicat. «Mon agresseur est resté en place et moi, la victime, je dois fournir des preuves. Le problème, c'est qu'il n'y a pas eu de témoin», déplore-t-elle, très émue. Après une période d'arrêt, elle est retournée au travail, dans un autre bâtiment. «C'est moi qui suis identifiée dans l'entreprise comme quelqu'un de problématique.»

EFFET DE LA GRÈVE DES FEMMES

Le syndicat a constaté depuis une année une recrudescence des dénonciations de harcèlement. Pour Camila Aros, il s'agit d'un effet direct de

#MeToo et de la grève des femmes. «La parole se libère et les femmes se solidarisent davantage pour faire face aux situations de harcèlement.»

«On est confronté de plus en plus à ce genre de situation», confirme Anna Gabriel, secrétaire syndicale d'Unia Genève. «Les syndicats sont expérimentés dans pas mal de domaines, moins sur le harcèlement, nous devons nous améliorer et être à la hauteur, c'est pourquoi nous avons commencé à suivre une formation.» ■

*Prénoms d'emprunt.

POING LEVÉ

TRAVAILLER ENCORE

Par Jérôme Béguin

«Le plus dur est l'impression d'avoir été viré comme un mal-propre, pour moi c'est le plus terrible», nous confiait fin février Christian devant la Tuilerie de Bardonnex. Employé depuis 1984 dans l'usine genevoise, ce contrôleur qualité a été licencié comme ses collègues fin 2020. «S'il n'y avait pas de boulot, de commandes, nous pourrions comprendre...» Mais non, les commandes ne manquaient pas. Le Canton de Genève était même prêt à garantir la production pour les deux prochaines années. Mais le groupe Gasser Ceramic, propriétaire de la tuilerie depuis 2009, a préféré, le carnet de clients en poche, enterrer une aventure industrielle vieille de près de 75 ans. Les tuiles habillant les toits genevois seront désormais produites à Rapperswil (BE). Avant peut-être d'être façonnées en Allemagne, en Pologne ou plus à l'est encore.

C'est toujours la même histoire. Des usines pourtant rentables sont fermées. Pour maintenir de hauts profits aux actionnaires, les managers concentrent ou délocalisent. Ces dernières années, en Suisse romande, nous avons perdu la raffinerie de Collombey, la verrerie de Moutier et la fonderie de Choindoz. Saia-Burgess et Leclanché Capacitors ont quitté, respectivement, Morat et Yverdon. Et le secteur des hautes technologies n'est pas épargné. Citons, par exemple, la délocalisation de Symetis à Ecublens et, aujourd'hui, de Johnson & Johnson à Neuchâtel et Marin. A chaque fois, Unia tente de limiter les conséquences de ces licenciements collectifs, qui provoquent, outre la destruction d'emplois, une perte de savoir-faire et un véritable gâchis humain, si bien chanté par Bernard Lavilliers dans Les Mains d'or: «Je sers plus à rien, moi, y'a plus rien à faire [...] J'voudrais travailler encore, travailler encore / Forger l'acier rouge avec mes mains d'or».

Dans le cas de la Tuilerie de Bardonnex, ce qui est rageant, c'est que tout est en place pour poursuivre l'activité. L'outil de production fonctionne, les tuiliers sont prêts à travailler, une coopérative ouvrière a été constituée et l'Etat offre sa garantie. Seul problème, le propriétaire du site, Argramat, une société spécialisée dans l'immobilier, a d'autres projets et s'y refuse. Les travailleurs et les syndicalistes de Syna et d'Unia invitent les autorités à mettre la main dans le cambouis et à procéder à une réquisition civile de l'usine. Au nom de l'intérêt général supérieur au droit à la propriété privée des moyens de production et à une loi du marché toute relative. Dans un monde idéal, fermer une usine devrait être considéré comme un délit. Dans le monde d'aujourd'hui, cela n'en reste pas moins un formidable gâchis humain, économique et patrimonial. Et, à l'heure où la catastrophe climatique nous oblige à privilégier les circuits courts, un attentat à l'encontre de l'environnement. ■

DERNIÈRE MINUTE

AVS 21: PLUS DE 300 000 SIGNATURES REMISES AU CONSEIL DES ÉTATS

Lundi en fin de matinée, avant que le Conseil des Etats n'entame le débat sur la nouvelle réforme de l'AVS, l'Union syndicale suisse (USS) remettait l'appel urgent intitulé «Pas touche aux rentes des femmes!» Lancé en ligne en février dernier, il a recueilli, en très peu de temps, un nombre record de plus de 300 000 signatures. Au total, 314 187 personnes s'adressent aux conseillers aux Etats pour leur enjoindre de renoncer à augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, et revaloriser leurs rentes afin que ces dernières puissent vivre de l'AVS, une promesse faite il y a un demi-siècle déjà. Discriminées durant toute leur vie professionnelle, les femmes le sont aussi au moment de la retraite. Elles touchent en moyenne un tiers de moins de rentes que les hommes. C'est ce qu'a rappelé la présidente d'Unia, Vania Alleva, lundi devant la Chancellerie fédérale à l'heure

de la remise des signatures recueillies sur l'appel urgent. Ces signatures sont «un signal clair adressé au Parlement: nous ne laisserons pas passer une augmentation de l'âge de la retraite des femmes!» a-t-elle déclaré avant de stigmatiser l'attitude des politiciens bourgeois qui, plutôt que de corriger une «intolérable injustice» et permettre aux femmes de «jouir d'une retraite permettant de vivre», veulent leur imposer de partir une année plus tard. «Pour beaucoup de travailleuses âgées, qui ne trouvent plus de travail ou qui sont obligées de prendre une retraite anticipée, cela signifie purement et simplement une réduction de leurs rentes qui sont déjà basses.» Pour Vania Alleva, le débat sur l'âge de la retraite passe à côté de la réalité sociale. Il est nécessaire de combler l'écart dont souffrent les femmes, revendiquant-elle, soulignant que les syndicats ont lancé à cet effet l'initiative AVSx13. Et

de conclure: «Le Parlement ferait bien de prendre au sérieux le mécontentement des femmes de ce pays, plutôt que de bricoler des réformes dont elles ne veulent pas. Dans sa forme actuelle, cette réforme de l'AVS est vouée à l'échec!» Mattea Meyer, coprésidente du PS Suisse, Michela Bovolenta, secrétaire centrale du SSP et la Verte Lisa Mazzone, conseillère aux Etats, ont aussi pris la parole. À l'heure où nous mettions sous presse, les débats au Conseil des Etats sur AVS 21 n'étaient toujours pas terminés. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. ■ SH



LA COMMUNE DE PARIS, JALON DE NOTRE HISTOIRE

Il y a 150 ans, la Commune de Paris posait déjà les enjeux majeurs de la société actuelle: socialisme ou capitalisme, émancipation des femmes, démocratie directe et bien d'autres. Durant les 72 jours de son existence, du 18 mars au 28 mai 1871, la Commune fut l'ébauche d'une réponse à ces questions sociales au point que de nombreux révolutionnaires qui suivirent se sont revendiqués défenseurs de ses projets. Revenons sur cet événement de courte durée, bien souvent oublié ou raillé, qui marqua grandement les enjeux politiques et sociaux. Textes Timothée Guitard

LES ORIGINES DE LA COMMUNE

Le 19 juillet 1870, une France mal préparée lance la guerre contre une Prusse mieux armée. Fatalement, la Prusse prend rapidement l'avantage, allant jusqu'à faire capituler l'empereur Napoléon III le 2 septembre à Sedan. Cette capitulation mène à la fin du Second Empire et, deux jours après la défaite à Sedan, la République est déclarée à Paris. La ville est transformée en véritable forteresse prête à empêcher les soldats ennemis de marcher sur la capitale. La défense et la fortification de Paris deviennent la priorité. Toutefois, l'assaut auquel la ville s'est préparée n'aura jamais lieu. L'armée prussienne, une fois arrivée aux portes de la capitale, se met à l'encercler; c'est le dé-

but du siège de la ville. Le patriotisme des Parisiens est remplacé par le froid et la faim, et l'envie de guerre populaire commence à s'effriter. Après de nombreuses discussions au sein de la toute nouvelle République, la négociation est l'option privilégiée; Bismarck est prêt à signer la paix à condition qu'on lui cède l'Alsace-Lorraine. Le peuple parisien s'oppose à cette décision. Le 6 janvier 1871, une affiche rouge, collée sur les murs de Paris exprime clairement son opinion révolutionnaire: «Le gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission? - Non! [...] Ils n'ont pensé qu'à négocier, au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes. Ils se sont refusés à la levée en masse. Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains. [...] Place au peuple! Place à la Commune!».

LA SITUATION OUVRIÈRE

Le Second Empire précédant la Commune de Paris est une période marquée par la révolution industrielle de la seconde partie du 19^e siècle qui apporte une montée du capitalisme, une expansion économique et la création de grandes entreprises et de banques. Tout cela mène à une augmentation du nombre de travailleurs dans les domaines du commerce et de l'industrie. La situation du monde ouvrier est très précaire, la journée de labeur s'élève à 10-12 heures, les enfants travaillent à partir de l'âge de 8 ans et les salaires sont tout juste suffisants pour se nourrir, se loger et se chauffer. Cette situation ouvrière est un élément important qui mène la classe laborieuse à développer une conscience de classe, accentuée par la création d'organisations ouvrières et par les différents penseurs socialistes émergents. ■

LE 18 MARS 1871: L'INSURRECTION

Le 18 mars 1871, tôt dans la matinée, le gouvernement de Thiers envoie une brigade surprise récupérer les canons entreposés dans les hauteurs de Montmartre et aux Buttes-Chaumont. Lorsque les troupes arrivent à Montmartre et qu'un homme s'oppose à un soldat, ce

dernier ouvre le feu. Louise Michel, une ancienne enseignante, désormais ambulancière de la Garde nationale, arrive sur les lieux afin de soigner le blessé, puis court à la mairie du 18^e arrondissement pour prévenir le maire Georges Clemenceau. Les tentatives de négociations de Clemenceau n'aboutissent pas et le maire, dépité, quitte les lieux. Louise Michel, quant à elle, trouve cette attaque scandaleuse. Elle s'en va en ville criant à tue-tête: «Trahison! On a tiré sur le peuple, on

a tué un de ses fils!» De nombreuses compagnies de la Garde nationale du quartier se rassemblent. Le jour se lève, les Parisiens se réveillent et apprennent l'attaque de Thiers. Ils sonnent le tocsin et rapidement, les citoyens se dirigent, à pied, là où se trouve encore les soldats. Une fois les chevaux arrivés et les canons attelés, les soldats emportent les premiers canons mais se font rapidement arrêter par la population. A trois reprises, Claude Lecomte, général versaillais, donne l'ordre de tirer sur la foule. Les femmes, angoissées, ne souhaitant pas de confrontations questionnent les soldats: «Allez-vous tirer sur nous? Sur nos maris? Sur vos frères? Sur vos enfants?» Les soldats ne tireront pas malgré les menaces de leur général. Les hommes de Thiers fraternisent avec les Parisiens. Ce jour-là, deux généraux de Thiers sont fusillés sur la place publique.

Le comité central de la Garde nationale de Paris, ne sachant que faire, décide d'élire Charles Lullier général en chef. Celui-ci décide de ne pas attaquer Versailles et de laisser partir les hommes du gouvernement Thiers présents à Paris. Cette décision sera longuement critiquée; la Garde nationale ayant suffisamment d'hommes pour attaquer Versailles et ainsi renverser le gouvernement des «capitulards». Toutefois, ce n'est pas l'ambition du comité central; ce dernier prend la décision d'élire immédiatement la Commune et ensuite, peut-être, de lancer les négociations avec le gouvernement de Thiers. Ce 18 mars 1871 est considéré comme le début de la Commune de Paris. ■



Proclamation de la Commune de Paris, le 28 mars 1871, à la place de l'Hôtel-de-Ville.

LA COMMUNE DE PARIS

Le 26 mars, après quelques tentatives d'arrangements avec Thiers, le comité central de la Garde nationale de Paris ferme toute possibilité de négociations avec le gouvernement et organise les élections municipales. «Citoyens, affiche-t-il quelques jours plus tôt, Paris ne veut pas régner, mais il veut être libre.»

Le drapeau rouge, emblème d'une société égalitaire, est hissé sur l'Hôtel de Ville, le Panthéon et Notre-Dame. Malgré le caractère égalitaire et novateur de ces élections, les femmes n'ont pas pu y participer. Victor Hugo avait pourtant défendu naguère la nécessité du droit de vote des femmes: «Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent. Il faut qu'il cesse.» 92 personnes de tous horizons sont élues à la Commune le 26 mars; des écrivains, des journalistes, des artistes, des enseignants, des ouvriers, et bien d'autres. Ces élections étant libres, les sensibilités politiques des différents élus sont très variées. Une vingtaine d'entre eux sont des bourgeois riches ouvertement conservateurs; ils démissionneront rapidement. La majorité est composée de membres de la petite bourgeoisie que l'on peut répartir en plusieurs mouvances: des blan-

quistes aux tendances socialistes, des radicaux qui visent une république sociale et démocratique et des jacobins, anciens révolutionnaires de 1848. 25 des hommes de la Commune sont des ouvriers; ceux-ci ne forment pas de groupe idéologique uni et sont souvent affiliés à l'Association internationale des travailleurs, majoritairement du courant proudhonien. Les premières mesures de la Commune sont claires: elle refuse catégoriquement de reconnaître l'autorité de l'Assemblée de Versailles; elle déclare son autonomie et par conséquent possède désormais tous les pouvoirs sur les questions de sécurité, d'éducation et d'économie. Afin de s'occuper de ces points, neuf commissions collégiales sont créées avec à leur tête un ou deux délégués.

PREMIÈRES MESURES

Après l'autonomisation, les questions les plus urgentes sont traitées. Chaque citoyen valide de Paris devient un membre de la Garde nationale prêt à prendre les armes en cas d'attaque. Les Parisiens se font dispenser du paiement des neufs derniers mois de loyer. La vente d'objets au mont-de-piété est interdite. Et ce n'est que le début d'une multitude de changements (voir encadré ci-dessous). Friedrich Engels, auteur avec Karl Marx du *Manifeste du parti communiste* en 1848, considère alors la Commune comme la dictature du prolétariat. Toutefois, même si beaucoup de mesures servent les ouvriers (fin du travail

L'ÉLECTION DE LA COMMUNE

Le système de mandat des élus choisi pour la Commune est tout à fait innovant. Ils sont désignés avec un mandat impératif et révocable. Impératif, car il implique que les individus sont élus en vue d'effectuer une action définie auparavant, dans une durée donnée et selon des modalités précises. Cette caractéristique s'oppose à celle du mandat représentatif où l'individu élu peut agir à sa guise et sans engagement. Le mandat est aussi révocable; cela signifie que, dans le cas où l'action pour laquelle l'individu a été élu n'est pas effectuée conformément à ses promesses, il est révoqué. Ce modèle s'oppose aux commissaires, élus pour une durée déterminée. Jean-Jacques Rousseau dans *Du contrat social* préconisait déjà, en 1762, l'utilisation du mandat impératif. Ce type de mandat sera sujet à de nombreuses discussions politiques jusqu'à nos jours. ■

LES AVANCÉES SOCIALES DE LA COMMUNE

La Commune, durant sa courte vie, met en place une nouvelle société. Cela passe par un grand nombre de changements: le travail de nuit est interdit, les salaires des ouvriers sont revalorisés, les étrangers sont autorisés à devenir citoyens. Pour ce qui est des lois et du système judiciaire, le divorce est rétabli, la justice devient gratuite et les juges et fonctionnaires doivent désormais être élus. L'éducation est aussi modifiée en conséquence: l'instruction est rendue gratuite, obligatoire et laïque. L'Etat et l'Eglise se séparent mais la liberté de croyance est conservée. L'Eglise est considérée comme le signe et l'héritage d'un passé qui s'oppose aux ambitions de la Commune. La Commune souhaite faire disparaître les symboles de cet ancien pouvoir. Dans cette même optique, le 16 mai, la colonne de la place Vendôme, ancien symbole de despotisme, est démolie. ■



Louise Michel, parmi les prisonniers, après s'être rendue pour sauver sa mère. Tableau de Jules Girardet.



La barricade de la place Blanche, défendue par les femmes en mai 1871.



Porte Maillot: une barricade a été dressée par les partisans de la Commune.



Symbole du pouvoir impérial, la colonne de la place Vendôme est démolie le 16 mai 1871. Photo de François Franck.



Barricade à l'entrée de la place Vendôme. Photo de Bruno Braquehals, considéré comme le premier photo-reporter français.

LA SEMAINE SANGLANTE

En mars 1871, alors que la Commune n'est pas encore élue, Thiers ne flâne pas. Il remet de l'ordre dans ses troupes restantes qui sont agrémentées peu à peu de prisonniers retenus en Allemagne que Bismarck libère dès le 28 mars. Le 2 avril, 9000 hommes de Thiers attaquent l'un des avant-postes de la Commune au rond-point de Courbevoie défendu par 600 fédérés. Les Versaillais l'emportent rapidement. Les fédérés, marqués par cette attaque, prennent la direction de Versailles. Cette unique offensive parisienne est un échec. L'attaque a été improvisée et la Garde nationale n'est pas une armée formée. Les attaquants sont vaincus et nombre d'entre eux faits prisonniers.

Du 11 avril au 21 mai, une lutte sans pitié a lieu aux portes de Paris. Malgré les efforts des fédérés, avec une armée disparaissant dans les rues. Plus tard, la ville de Paris grandit, constamment alimentée par les flux de prisonniers rentrant en France, alors que la Garde nationale ne fait que diminuer sous le coup des attaques. Le 10 mai, les délégués à la guerre de la Commune sont remplacés par Charles Delescluze, un vieil homme jacobin dont les actions sont principalement symboliques: destruction de la colonne Vendôme et réintroduction du calendrier révolutionnaire. Le dimanche 21 mai, alors qu'un grand concert est organisé au jardin des Tuileries, les troupes versaillaises pénètrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Cela marque le début de la Semaine sanglante. Le 22 mai, environ 60 000 soldats versaillais sont dans Paris. Les «communards», malgré un désordre total, continuent de se battre durant les jours qui suivent. Les Versaillais font preuve d'une grande

cruauté; de nombreux prisonniers sont tués. Des otages, dont l'archevêque de Paris, sont exécutés. Les 27 et 28 mai, des combats ont lieu au cimetière du Père-Lachaise, de nombreux fédérés sont fusillés. Le 28 mai, c'est le cœur de Paris qui est pris par les troupes versaillaises. Le lendemain, le fort de Vincennes capitule et ses neuf officiers sont exécutés sur-le-champ malgré leur capitulation.

A cet instant, la Commune n'existe plus. Néanmoins cela ne signifie pas la fin des massacres, bien au contraire. Paris se transforme en véritable abattoir. Les quartiers ouvriers sont passés au peigne fin. On ne prend pas le temps de vérifier l'identité des individus; un quelconque soupçon ou un regard noir suffisent à se faire exécuter. Les files de prisonniers passées en revue par Gaston de Galliffet, un commandant de brigade, qui s'octroie le droit de décider de ceux qui vivront ou mourront. Il obtient plus tard le surnom de «massacreur de la Commune».

Ce massacre doit s'arrêter tant le nombre de cadavres jonchant le sol est élevé. Il faut rapidement évacuer les corps pourrissant dans les rues. Plus tard, la ville de Paris annonce au gouvernement l'évacuation de 17 000 cadavres. Cela représente l'estimation minimale du nombre de victimes de la Semaine sanglante. Les estimations d'historiens oscillent plutôt entre 20 000 et 30 000 morts. A titre de comparaison, la période de la Terreur, durant la Révolution française, avait fait environ 2500 tués en seize mois. La Semaine sanglante est un carnage sans précédent. Une fois la tuerie terminée et les cadavres évacués, les 36 000 prisonniers sont jugés. La majorité d'entre eux est déportée. Ces tragiques événements qui suivent la Commune contribuent en grande partie à sa renommée. La France et le monde sont alors mis au courant de ce massacre. Les fédérés gagnent la sympathie de la population et créent une scission sociale durable. Les «communards» ont gagné le respect du peuple. ■

L'INFLUENCE DE LA COMMUNE AUJOURD'HUI

La Commune de Paris a servi de précurseur et d'exemple. Durant les quelques mois de son existence, elle montre l'exemple d'une société nouvelle, une société plus égalitaire, plus démocratique. Nous ne pouvons pas savoir comment la Commune aurait évolué si elle avait duré plus longtemps, mais elle sert de point de départ à de nombreux changements. Les mythes qui alimentent l'histoire contribuent grandement à la propagation de ses idées. Les massacres de la Semaine sanglante sont utilisés comme exemple de la violence bourgeoise envers le peuple lorsque celui-ci tente d'obtenir une forme de justice sociale. Les communards, quant à eux, sont élevés au rang de héros. Nous commémorons cette année les 150 ans de ce soulèvement populaire posant la base de discussions politiques qui alimentent le siècle qui suivit et ce jusqu'à nos jours. Un événement historique important montrant que la société peut changer de base. Et qui ne doit pas tomber dans les profondeurs de l'Histoire. ■

JURA: L'ÉGALITÉ SALARIALE BIENTÔT EN VOTATION

La population jurassienne se prononcera, le 13 juin prochain, sur l'initiative cantonale en faveur de l'égalité salariale lancée par Unia Transjurane. La campagne a démarré le 8 mars

Sonya Mermoud

Les dates symboliques balisent la démarche d'Unia Transjurane. Le 8 mars, le syndicat a lancé sa campagne en faveur de l'acceptation de son initiative «Egalité salariale? Concrétisons!» réclamant l'instauration de mesures effectives dans ce sens. Et a tenu un stand à la gare de Delémont pour informer la population sur le sujet. «Nous avons reçu un très bon accueil des passants. Il s'agit d'une problématique très importante concernant 46% des personnes actives subissant ni plus ni moins que du dumping. Les femmes gagnent toujours, pour un même travail, 20% de moins que les hommes», souligne Patrick Cerf, coresponsable du Groupe Egalité d'Unia Transjurane. Cette Journée internationale pour les droits des femmes avait aussi été choisie pour la remise, en 2018, du texte muni de 3500 signatures au lieu des 2000 nécessaires, prouvant l'intérêt pour la question. Depuis, Unia a maintenu la pression, en particulier lors de l'anniversaire de la Grève féministe le 14 juin dernier. Hasard du calendrier des votations, la population jurassienne se prononcera sur cet objet la veille de cet événement, le 13 juin prochain. Dans l'intervalle, Unia Transjurane continue d'affûter ses armes pour tenter de convaincre les citoyens de glisser un oui dans les urnes. «Les femmes n'attendront pas encore des années pour faire valoir



Le syndicat a saisi l'occasion de la Journée des droits des femmes pour lancer la campagne de votation sur l'initiative cantonale de mise en œuvre de l'égalité salariale.

leurs droits. Les autorités politiques et économiques n'ont toujours pas pris la mesure de l'importance de leurs revendications.»

OUTIL SUPPLÉMENTAIRE

Depuis le raz-de-marée rose-violet féministe, Unia Transjurane estime en effet que rien n'a bougé ou presque. L'organisation ne croit pas à l'efficacité de la révision fédérale sur l'égalité, entrée en vigueur «dans le plus grand silence le 1^{er} juillet dernier», pour changer la donne. «C'est un pas... de souris. Une loi qui, en ne prévoyant ni contraintes ni sanctions, ne respecte pas les femmes», commente Patrick Cerf. Si la pandémie de coronavirus aura eu au moins le mérite de mettre en lumière le travail essentiel des soignantes, vendeuses, net-

toyeuses ou encore des mamans en période de semi-confinement, l'heure de passer aux actes, insiste le syndicat, a sonné. «Applaudissements, remerciements, manifestations de solidarité et de bienveillance ne suffisent plus. Le peuple jurassien peut aujourd'hui agir et rectifier les discriminations subies par les travailleuses» déclare en substance Unia Transjurane, rappelant que l'égalité salariale est un droit et une obligation pour les entreprises publiques et privées. Que rien ne justifie les différences en vigueur, «si ce n'est l'exploitation économique des femmes... parce qu'elles sont des femmes!» Bien que, dans le canton, un salaire horaire minimum ait été introduit, Patrick Cerf n'y voit pas de doublon. «Notre initiative constitue un outil supplémentaire. L'accepter sera aussi bénéfique en matière de cotisations sociales. Ces combats sont transversaux comme celui que nous menons encore en faveur de AVSx13.»

AUSSI UNE AFFAIRE D'HOMMES

La campagne entamée par Unia Transjurane sera surtout menée sur le terrain. «Nous rencontrerons les travailleuses à leur poste: dans les magasins, les entreprises de nettoyage, les restaurants bientôt, les ateliers, mais aussi dans la rue et dans le cadre de comités militants.» La démarche impliquera aussi la gent masculine. «L'égalité, c'est aussi une affaire d'hommes. Nous avons besoin d'une prise de conscience générale et de solidarité.» Les pronostics de Patrick Cerf sur le scrutin? «Le Jura est une entité progressiste. Il élit à droite et vote à gauche. J'ai bon espoir que l'initiative, qui bénéficie d'un fort capital sympathie, soit plébiscitée. Que le Jura joue un rôle de locomotive et serve de modèle à d'autres cantons.» ■



Les revendications étaient nombreuses sur le stand d'Unia à Delémont le 8 mars dernier.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

WWW.EVENEMENT.CH

ANNONCE

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai 2 mois Web: CHF 19.-

Essai 2 mois Combi*: CHF 29.-

Essai 2 mois 5 jours**: CHF 39.-

lecourrier.ch | 022 809 55 55

*web + papier le weekend / **papier + web

UN DUO À LA TÊTE D'UNIA FRIBOURG

Yolande Peisl-Gaillet et François Clément remplaceront, le 1^{er} avril, Armand Jaquier au secrétariat régional d'Unia Fribourg. Interview

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Ce n'est pas un, mais deux syndicalistes que les délégués d'Unia Fribourg, réunis en assemblée le 20 février dernier, ont élus au poste de secrétaire régional. Habitant en ville de Fribourg, François Clément et Yolande Peisl-Gaillet étaient jusqu'ici employés à la centrale d'Unia à Berne. Ils succéderont le 1^{er} avril à Armand Jaquier, auquel nous consacrerons un article dans une prochaine édition. Interview croisée des deux nouveaux secrétaires régionaux.



Yolande Peisl-Gaillet et François Clément, ici dans l'escalier menant au secrétariat régional d'Unia Fribourg, se sont confiés sur les raisons de leur engagement en binôme à la tête de la Région, qu'ils reprendront dès le 1^{er} avril. Avec, notamment, la volonté de renforcer la présence des salariés et des militants dans le fonctionnement du syndicat.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelles sont vos motivations à prendre la direction régionale d'Unia Fribourg?
Yolande Peisl-Gaillet (YPG): Je partage à 100% les valeurs défendues par Unia que sont la solidarité, l'égalité, la justice sociale, une société qui met l'humain au centre et pas le capital. Je m'engage partout où cela est nécessaire et le faire à Fribourg, dans mon canton, est idéal. Défendre les conditions de travail et les droits des travailleuses et des travailleurs est un défi passionnant que j'ai vraiment envie de relever avec l'équipe d'Unia Fribourg. C'est pour cela qu'avec François, je me suis mise à disposition de mon organisation pour succéder à Armand.

François Clément (FC): Je souscris évidemment à ce que dit Yolande et j'ajoute l'intérêt d'aller sur le terrain. Le travail à la centrale d'Unia à Berne est très varié, mais il maintient une distance avec le terrain. Yolande et moi aurons du plaisir à y retourner. De plus, c'est l'occasion d'apporter à la Région le savoir-faire et les expériences de gestion d'équipe que nous avons acquis à la centrale.

Vous allez travailler en binôme, comment ça marche?

FC: Nous avons tous deux une approche très réaliste, nous aimons bien identifier les risques en amont. Le binôme permet de réunir davantage de connaissances, d'offrir une plus large vision du poste de secrétaire régional et un dispositif plus solide. Par exemple, si l'un de nous est absent, il n'y a pas d'interruption du travail et de gestion de la Région. Le système est, en outre, plus résilient puisque les décisions sont prises à deux après discussion. Il sera plus difficile de faire un mauvais choix sous le coup de l'émotion. L'inconvénient, bien sûr, est qu'il faut que l'on s'entende bien.

YPG: Nous y avons longuement réfléchi et nous sommes convaincus que le binôme est une grande force. Certaines responsabilités seront communes et d'autres individuelles, tous les aspects stratégiques seront traités en commun avec l'appui des organes militants, tandis que la direction opérationnelle sera répartie selon des domaines d'activités spécifiques et nos compétences pour mettre en valeur nos forces mutuelles. Nous nous sommes fixé un code de conduite pour notre collaboration qui garantit la solidité de cette direction unique.

Il faut encore préciser que nous travaillerons à temps partiel, à 80%, parce que nous voulons aussi vivre ce qu'Unia préconise, c'est-à-dire la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Vous vous connaissez depuis longtemps?

YPG: Nous nous connaissons depuis que nous sommes arrivés à la centrale il y a cinq ans. Nous n'avons pas travaillé ensemble sur beaucoup de dossiers, mais je crois que pour bien fonctionner, il faut une claire répartition des tâches et surtout la transparence, la confiance et le respect. Nous avons construit une relation sur cette base, nous travaillons à la consolider et cette confiance nous permettra certainement de surmonter toutes les difficultés. Nous avons chacun nos sensibilités, mais nous sommes vraiment les deux animés, non par la volonté de faire carrière, mais de travailler pour la cause syndicale, de nous impliquer dans le syndicat avec les salariés pour défendre leurs droits car actuellement les attaques sont nombreuses et le futur s'annonce assez difficile. ■

«Je veux intégrer les militants et militantes au travail syndical»

Quel projet vous tient-il particulièrement à cœur de mettre en œuvre au sein d'Unia Fribourg?

FC: Intégrer vraiment les militants et militantes au travail syndical, qu'ils prennent de l'importance. Que ce ne soit plus seulement le secrétaire régional qui aille parler dans les médias, mais que des militants le fassent aussi, qu'ils animent des assemblées de A à Z, donnent des formations à d'autres membres, participent à des négociations, etc. Bref que l'on soit dans un syndicat qui donne les moyens aux salariés de s'émanciper par eux-mêmes. J'aimerais en outre donner au poste de secrétaire régional une orientation plus opérationnelle. On a souvent une idée très politique du responsable régional, alors que c'est d'abord une fonction avec un devoir opérationnel sans gloire ni supériorité.

YPG: J'adhère à cette façon de voir les choses: les militants sont la base du

syndicat. J'ai aussi le souhait d'obtenir une meilleure représentation des femmes. C'est un travail de longue haleine, lié également à cette démarche militante. Si elles peuvent se reconnaître en Unia et y trouver leur place, je pense que nous y arriverons. C'est très important pour l'avenir du syndicat. Un autre point concerne le fonctionnement interne. Créer une relation de confiance avec notre équipe à Fribourg pour que l'on puisse fonctionner de manière efficace, en comptant les uns sur les autres, est essentiel. J'ai vraiment beaucoup de respect pour cette fonction de secrétaire régionale, c'est une très grande responsabilité et je suis très honorée qu'on nous l'ait confiée. Il faudra rester humble pour laisser la place aux militantes, aux militants et aux collègues, tout en étant solide comme un roc pour que toutes et tous puissent s'appuyer sur nous. ■

«Le défi est de féminiser et de rajeunir le syndicat»

Quels sont les dossiers et problématiques que vous allez devoir empoigner?

FC: Ils sont très nombreux et c'est un peu le problème. La difficulté centrale, ce sont les ressources. Nous n'en avons jamais assez alors qu'il y a mille causes, mille problèmes que l'on doit régler tout le temps. Il faudra réussir à bien utiliser ces ressources, ce sera déjà un premier challenge. Après, parmi les dossiers les plus importants, il y a la nécessité de conclure une convention collective dans la vente. Il y aura aussi en 2022 le renouvellement de la convention du gros œuvre, qui sera sans doute difficile car la Société suisse des entrepreneurs ne s'est pas montrée très ouverte et coopérative ces derniers temps. En 2023, plusieurs conventions du second œuvre seront renégociées, ce qui demandera pas mal d'énergie.

YPG: Nous serons confrontés aux conséquences de la crise provoquée par la pandémie. Cela nécessitera beaucoup d'engagement du syndicat car il y aura des licenciements, des faillites et des tentatives de dérégulation et de précarisation des conditions de travail. Cela ne va pas faciliter notre entrée dans la Région.

FC: La question sera éminemment syndicale car, dans la réalité, les conséquences du Covid sont très inégales selon les branches. Si je prends l'exemple de la construction, l'activité n'a pas ralenti d'un iota en 2020 et pourtant des baisses de salaire sont évoquées. Nous devons donc faire face à des attaques contre les droits des travailleurs qui ne sont pas liées à une réalité économique. Certains milieux patronaux tentent depuis longtemps d'imposer de nouvelles règles.

Ils se sont toujours cassé les dents sur le syndicat, mais se disent qu'aujourd'hui il y a une occasion à saisir. Nous allons devoir nous montrer forts.

YPG: Il y a également les défis structurels propres à Unia à relever, soit garantir le changement de génération dans les branches où nous sommes déjà forts et permettre dans les autres que les salariés puissent s'organiser pour défendre leurs droits. Les métiers des services sont très féminisés, souvent précarisés et peu reconnus. Il faut que ces travailleuses puissent trouver dans le syndicat la possibilité de défendre leurs conditions de travail. Pour résumer, le défi est de féminiser et rajeunir le syndicat. ■

YOLANDE PEISL-GAILLET UNE TERRIENNE ÉPRISE DE JUSTICE SOCIALE

Agée de 51 ans, maman de trois enfants adultes, Yolande Peisl-Gaillet a d'abord repris l'exploitation agricole de ses parents avant de bifurquer vers le secteur tertiaire et associatif. Employée des Verts fribourgeois et suisses, puis chargée d'affaires de Pro Natura, cette militante écologiste a aussi été élue au Conseil général de Fribourg de 2011 à 2017. Elle a rejoint Unia en 2016 et intégré la direction du secteur tertiaire. «Lorsqu'on a travaillé la terre, on se rend compte de ce qu'implique le travail», confie celle qui ne supporte pas les injustices sociales. «Je ne comprends pas que notre société permette que des personnes soient dans la précarité en travaillant à 100%, c'est intolérable!» ■

FRANÇOIS CLÉMENT UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX POUR LES CHANTIERS SYNDICAUX

Agé de 31 ans, François Clément est conducteur de travaux de formation. Il a assumé la direction technique et la gestion de chantiers entre Avenches et Fribourg. Il a aussi été, avant de rejoindre Unia, l'un des dirigeants de la Jeunesse socialiste suisse et a coordonné, entre autres, la campagne de l'initiative «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires». Au syndicat, il a intégré la direction du secteur de la construction en 2016 et a assumé la responsabilité du gros œuvre en Suisse romande. ■

POUR UNE CONSTRUCTION PLUS ÉCOLOGIQUE ET LOCALE

Dans une perspective durable, la petite entreprise Terrabloc innove depuis dix ans avec ses briques de terre crue. Visite sur un chantier

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

«Quand je suis arrivé ce matin, je me suis dit: c'est quoi ça?» Alberto Dos Santos, maçon depuis plus de trente ans, teste pour la première fois les nouvelles plaques de terre crue confectionnées par la société Terrabloc sur ce chantier de rénovation d'une villa plus que centenaire à Genève. Il sourit, le grand gaillard, qui a finalement senti que ce matériau devait certainement être meilleur pour la santé. Et, en effet, comme l'explique Rodrigo Fernandez, ingénieur et cofondateur de Terrabloc, la terre crue, en plus d'être un très bon isolant phonique, permet une respiration des murs ou, pour le dire autrement, une régulation de la chaleur et de l'humidité. De surcroît, c'est un matériau durable qui consomme très peu d'énergie, car il provient de déblais de chantiers locaux. «Ces déblais d'excavation terreux, nous les choisissons en fonction de leur qualité, mais aussi de leur proximité pour éviter le plus possible les déplacements. Les entreprises généralement doivent payer pour s'en débarrasser. Et le coût est élevé, au point que certaines se rendent en France. Nous, on récupère cette terre gratuitement, mais elle est criblée en échange», explique Rodrigo Fernandez, dont l'enthousiasme s'accompagne d'humilité. «Face aux millions de mètres cubes de déblais, Terrabloc représente une goutte d'eau. Reste qu'une prise de conscience a lieu ces dernières années, à savoir qu'il est essentiel de trouver des alternatives plus durables dans le secteur de la construction.»

EXPÉRIMENTATION

En ce jour de février, le fournisseur Terrabloc, le bureau d'architecte March et les maçons de l'entreprise Alpha Edification collaborent pour tester pour la première fois ce nouveau produit: les terraplacs, utilisés ici pour des cloisons séparatives non porteuses. Ces plaques sont plus grandes, plus fines et plus légères – grâce à des billes d'argile expansées – que les briques de terre crue de Terrabloc visibles dans le Grand Théâtre de Genève ou dans la Maison de l'environnement à Lausanne, entre autres. Le but: réduire le coût, notamment en accélérant la pose. «Cela joue le rôle des placo-plâtres importés, ces cloisons sèches qu'on enduit de plâtre, ou encore les carreaux de plâtre massif, de type Alba», précise l'ingénieur. Alberto Dos Santos souligne après une demi-journée de travail: «C'est plus fragile que les plaques Alba. On ne peut pas les taper, donc il faut être bien à niveau. La colle est aussi plus lente à sécher. Et il faut vraiment être maçon pour le faire, sourit le travailleur. Mais j'aime ce qui est nouveau, ça m'apprend. De faire tout le temps la même chose, ça fatigue.» La colle? Un mélange d'argile, de cellulose (le papier) et d'amidon. L'enduit sera naturel lui aussi pour conserver les propriétés de la terre crue. L'ingénieur regrette que les chanfreins (les arêtes des blocs qui permettent l'emboîtement) de certaines plaques soient cassés. «Cela arrive aussi avec les plaques Alba», le rassure le maçon.

CHANGER DE PARADIGME

«Bien sûr, poser nos plaques reste plus cher que d'utiliser des placo-plâtres,



Selon le maçon, du haut de ses trente ans d'expérience, le travail doit être plus soigné qu'avec les autres types de cloison.

pour des questions de temps de pose, mais surtout de volume. On ne peut pas concurrencer les grands lobbies de l'industrie. Et la filière de la construction utilise ce qu'elle connaît: le béton, le polystyrène et le crépi», regrette Rodrigo Fernandez. A son humble échelle, Terrabloc tente donc d'interroger le système. «De plus en plus de maîtres d'ouvrage et d'architectes sont intéressés par l'utilisation d'autres matériaux, le bois bien sûr, la terre crue, le pisé, la laine de chanvre ou de mouton pour l'isolation, entre autres. Ils tentent d'excaver le moins possible pour garder la terre en place, et de travailler avec des paysagistes qui réaménagent topographiquement le terrain autour des bâtiments. Dans l'idéal, l'Etat devrait inciter au recyclage des déblais», souligne l'ingénieur.

PAS DES ANTI-BÉTONS

Revenir à des matières et des techniques traditionnelles pour générer moins de CO₂ et construire dans le respect de l'environnement sont à l'origine de Terrabloc fondé par Rodrigo Fernandez et l'architecte Laurent de Wurstemberger il y a dix ans. «Nous ne sommes pas des anti-bétons, mais contre sa surconsommation. A notre avis, il doit être utilisé là où il faut pour ses qualités parasismiques. Pour des cloisons, c'est du gaspillage. Mais nous sommes conscients que la terre crue ne peut pas répondre à toutes les dimensions écologiques dans nos contrées humides où l'espace manque. Pour donner un logement à tous, la terre et la paille ne suffiront pas. Il nous faut garder des surfaces agricoles et donc construire en hauteur. Parfois, n'utili-

ser que du bois nécessite de gros volumes, alors qu'un pylône de béton tous les deux mètres serait finalement plus écologique.» Les briques Terrabloc recèlent d'ailleurs 4% de ciment (15 à 20% dans le béton) pour des raisons de stabilité essentiellement. Depuis quelques années, la petite entreprise (trois employés pour un 130% de temps de travail), qui élaborait ses briques à la main sur les chantiers mêmes, collabore avec la société Cornaz à Allaman. «C'est du co-working industriel. On loue l'usine 6 à 8 fois par année pour presser nos briques à grande échelle. On a pu aussi y développer ce nouveau produit, les terraplacs», se réjouit Rodrigo Fernandez qui rêve à une démocratisation de la terre crue. ■



Le maçon Alberto Dos Santos et l'ingénieur Rodrigo Fernandez, un des cofondateurs de Terrabloc.



Les terraplacs sont faits essentiellement de terre crue, issue de déblais de chantiers, et de billes d'argile expansées.



Au début du mois de février, ces nouvelles cloisons sont utilisées pour la première fois sur un chantier.

Contre-pied au commerce en ligne

Depuis une année, la plateforme easy2go.ch permet aux commerçants jurassiens de présenter leurs offres en ligne. Un projet social qui encourage les circuits courts

Jiyana Tassin

Regrouper restaurateurs, commerçants et petits producteurs jurassiens: voilà le défi que se sont lancé Patrick Spozio et Franck Souomy responsables de la plateforme easy2go.ch («facile d'accès»). Le site, lancé en début d'année passée, recense, par zone, les adresses des restaurants et repas de midi à l'emporter – avec le détail des menus – ainsi que les promotions des magasins et les produits du terroir jurassien. Les usagers peuvent consulter gratuitement la page mais non passer commande. L'objectif? Encourager les circuits courts et les consommateurs à acheter local. «Nous avons créé easy2go afin de permettre aux commerçants de la région de présenter leurs offres. En se géolocalisant, les usagers sélectionnent le quartier qui les intéresse et accèdent

à toutes les prestations du périmètre. Ils peuvent ensuite s'y rendre facilement. Et n'ont plus besoin de perdre du temps à chercher ces informations, souvent dispersées sur des pages web isolées ou sur les réseaux sociaux» explique Patrick Spozio. Et de déplorer: «Aujourd'hui on connaît bien mieux les promotions de Zalando que celles des commerces de notre entourage!»

UNE PLATEFORME DYNAMIQUE

L'origine du projet? Patrick Spozio raconte que Franck Souomy – qui, autrefois, a été son apprenti – l'a recontacté il y a deux ans pour qu'ils réfléchissent ensemble à une idée de ce type. «J'étais à ce moment-là consultant dans le milieu de l'industrie. Lors du premier confinement j'ai perdu tous mes mandats. J'ai pris cet événement comme un signe pour me lan-

cer dans le projet.» S'adressant à «tous ceux qui ont un peu d'argent à dépenser», easy2go n'est actuellement consultable que sur une page internet. Mais une application devrait prochainement voir le jour. S'il existe passablement d'autres plateformes proposant des achats ou des annuaires en ligne, l'entreprise se démarque sur plusieurs points. «On trouve peu d'initiatives qui encouragent le commerce local. De plus, les renseignements affichés sur ce genre de sites sont statiques, contrairement aux nôtres qui sont dynamiques. De nouveaux menus sont postés chaque jour et des promotions hebdomadaires régulièrement mises en ligne.»

PROJETS D'EXPANSION

Easy2go réunit aujourd'hui plus de 140 producteurs du terroir, une septantaine de restaurateurs

et une trentaine de commerces. Qui, pour paraître sur le site, doivent payer un abonnement à l'année. «Celui de base s'élève à 500 francs et permet d'informer la clientèle potentielle une semaine sur deux. En raison de la crise sanitaire, nous avons assoupli le règlement et n'exigeons, pour l'instant, pas de paiement de ce service.» Cet arrangement, précise le co-fondateur, est rendu possible grâce à des soutiens du Canton, d'une institution bancaire et de l'association «Tous solidaires». «Nous aimerions encore, dans l'avenir, développer un système de bons numériques régionaux valables uniquement dans les commerces de la plateforme.» Et d'ajouter: «L'objectif premier est toutefois d'abord de consolider notre place dans le Jura. A moyen terme, nous souhaiterions étendre notre projet à d'autres cantons comme celui de Neuchâtel.» ■